



PROGRAMME

MODULE N° 1

METTRE EN ŒUVRE DES PRESTATIONS SPÉCIFIQUES AUPRÈS DES CORPS DES PERSONNES DÉCÉDÉES

1er jour – 16/09

Identifier les principes et valeurs nécessaires à la prise en charge des personnes décédées et leurs familles

Identifier les étapes de la préparation des corps et distinguer les différences selon les souhaits, croyances, cultures

2ème jour - 17/09

Identifier les étapes de réalisation des différents types d'autopsie, prélèvements à but thérapeutique, scientifique ou diagnostique

Identifier les activités de mise en bière et la réaliser en veillant au respect des proches et à la bonne tenue des étapes de la sortie du corps

MODULE N° 2

SOUTENIR LES FAMILLES ET LES PROCHES

3ème jour – 18/09

Développer l'attitude d'écoute active

Identifier les notions de deuil, souffrance, douleur

Repérer les attitudes positives de compassion, empathie, écoute et les utiliser dans la relation

Identifier les rites et les religions dans l'ensemble des pratiques liées aux décès

4ème jour – 19/09

Identifier les informations nécessaires aux familles et aux proches sur le plan juridique, religieux, économique

Identifier les situations de crise ou de difficultés potentielles

Identifier ses propres difficultés dans la relation avec des personnes en situations douloureuses et alerter en cas de doute ou d'inquiétude.

MODULE N° 3



Anne-Sophie MOUTIER

*Juriste, formatrice en droit
de la santé et législation
funéraire*

VEILLER À LA QUALITÉ ET À LA SÉCURITÉ DES PRESTATIONS

5ème jour – 07/10

Identifier, en vue de les appliquer, les règles de sécurité du domaine hospitalier (identification, transport, circuits, déchets...)

Identifier le rôle de l'ensemble des personnes dans la réalisation des démarches liées aux décès

Identifier la fonction médicale et travailler en collaboration dans le respect de la compétence professionnelle

6ème jour – 08/10

Identifier les prestataires externes et les services hospitaliers et assurer des liaisons courtoises et déontologiquement correctes

Identifier les règles de la traçabilité et la transmission des passages, événements, circulation de produits... selon les règles en vigueur

Déceler les dysfonctionnements afin d'alerter les responsables en cas de nécessité.

MODULE N°4

ASSURER L'HYGIÈNE DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL ET VEILLER À LA SÉRÉNITÉ DES ESPACES D'ACCUEIL

7ème jour – 09/10

Identifier les conditions propices pour accueillir dans des locaux propres et calmes la famille et les proches ;

Identifier les locaux et le matériel pour les différentes phases des opérations liées aux soins du corps, à son transport, à sa présentation, etc.

8ème jour – 10/10

Identifier les règles de propreté et de désinfection des locaux et des matériels

Identifier les règles de la qualité des températures, la fonctionnalité des matériels, la bonne marche des moyens alloués au service ;

Identifier les règles de rangement et la gestion des stocks de matériels et de produits.

AVEC VOUS POUR RÉUSSIR

Nous sommes à vos
côtés tout au long
de votre carrière

INNOVATION

Outils numériques
Pédagogie novatrice

| E-learning

PROXIMITÉ

| En Inter : 3 sites entièrement équipés
Paris - Chaville - Sèvres

| En Intra : formation réalisée dans votre établissement

QUALITÉ

| 20 ans d'expertise
Des formateurs en activité, proches de vos pratiques

| Formation conforme à la certification HAS

Information et renseignement au 01 49 66 22 51 ou par mail inscription@em-sante.com

METHODOLOGIE

Alternance d'apports méthodologiques et d'analyse de pratiques

- Apports concrets.
- Travail en groupe et sous-groupes.
- Echanges d'expériences.
- Suivi personnalisé.

LES PLUS

Soutien et accompagnement par une équipe pédagogique

- Formation réalisée par des formateurs experts en activité.
- Transférable dans vos pratiques quotidiennes.
- Mode présentiel et accompagnement à distance.
- 19 groupes déjà formés depuis 6 ans, soit + de 250 agents.

Numéro d'organisme : **11788208378**

EM SANTÉ

33, avenue de l'Europe
92310 Sèvres

> WWW.EM-SANTE.COM



Accessibilité : 171 9 2 N ou L